

Ecrit par le 5 février 2026

L'entreprise vauclusienne Florajet désignée meilleur e-commerçant fleuriste de l'année 2024



Pour la seconde année consécutive, la société vauclusienne [Florajet](#) a été désignée 'Meilleur e-commerçant de l'année 2024' dans la catégorie fleuriste.

Remise par [Meilleure chaîne de magasin](#), cette distinction a permis de désigner les sites de vente en ligne préférés des consommateurs français. En tout, grâce à l'évaluation de plus de 68 000 consommateurs 22 enseignes ont été récompensées cette année dans la catégorie e-commerce de l'année.

Grâce à son réseau de 5 000 fleuristes partenaires, Florajet est un des acteurs majeurs de la commande de fleurs en ligne dans l'Hexagone. L'entreprise basée à Cabrières d'Aigues, au cœur du Luberon,

Ecrit par le 5 février 2026

dispose ainsi du 1er réseau de fleuristes en France en nombre de point de vente. Elle est ainsi en mesure de livrer un bouquet de fleur 4h partout en France ainsi que dans 163 pays dans le monde.

700 000 bouquets par an

Créée en 1992 par [Philippe Lefrancq](#), la société réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 40M€. L'an dernier, l'entreprise dont des artisans fleuristes incorporés au sein des équipes de Florajet imaginent des collections originales de bouquets de fleurs fraîches, a livré plus de 700 000 bouquets via ses partenaires.

« La réception de cette récompense confirme les efforts inlassables des équipes de Florajet pour garantir une expérience client inégalée, tout en maintenant des normes de satisfaction parmi les plus élevées du secteur », se félicite l'entreprise vauclusienne. La large gamme de produits floraux ainsi que son originalité couplée à l'interface conviviale du site florajet.com ont contribué au succès de la marque. Cette victoire consécutive renforce la détermination de Florajet à rester à la pointe du secteur, avec la confiance inestimable de son réseau d'artisans fleuristes. Leur savoir-faire et leur dévouement pour créer des bouquets uniques ont été une des clés de ce succès. »